

Sujet: consultation publique zonage ZRE

De : "> Jacques Mazeyrat (par Internet)" <adjoint-urba-besse@orange.fr>

Date : 22/08/2014 11:47

Pour : <ZRE.rhone-mediterranee@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "Claude PONZO" <claud.ponzo@aliceadsl.fr>, "LEMOUR Joelle" <dgs.besse@orange.fr>

ASA DES CANAUX DE L'ISSOLE

Mairie de Besse sur Issole

11, place Noël Blache

83890 Besse sur Issole

Monsieur le président, Joël BAUTRAIT

Monsieur le vice président, René DI MASCIO

à
ZRE.rhone-mediterranee@developpement-durable.gouv.fr

Messieurs,

L'étude du classement en zone de répartition des eaux et ses conséquences qui nous sont présentés et soumis à notre participation ont retenu toute notre attention. Elle nous porte à vous faire part de nos commentaires et de nos inquiétudes sur les conséquences de sa mise en œuvre.

Faisant partie des sous bassins de Caramy (Issole) et de la Bresque nous notons avec une très grande inquiétude le déséquilibre quantitatif annoncé de 68%, pour l'Issole, qui s'étend de février à mars pour les étiages hivernaux et de juillet à novembre pour les étiages estivaux. La réduction globale à atteindre est de 30% sur les prélèvements en sachant que ces études indiquent que la cause du déséquilibre serait due au prélèvement annuel des canaux d'irrigation pour 95%.

Les canaux, sur notre commune assurent deux rôles fondamentaux :

- Ils participent à l'activité agricole qui y est prépondérante ainsi qu'au modelage paysager du territoire.
- Ils alimentent le lac, seul lac naturel intra-muros de France. Plan d'eau d'environ 4 hectares surplombé par le château, il est le poumon économique et touristique du village. Il est un élément patrimonial incontournable de notre commune comme le moulin à huile construit sur ses rives. Il participe en très grande partie au développement du commerce et à la qualité de vie. Il assure une sauvegarde importante de l'équilibre de la biodiversité tant faunistique que floristique et contribue pour une grande part au développement piscicole. Il est l'image incontournable de Besse et de la région. De plus cette zone humide assure la stabilité du sol dans le village et des constructions avoisinantes qui forment le cœur du village.

Nous vous faisons part de notre très grande inquiétude à la lecture des études qui par leur mise en œuvre mettraient en péril l'existence de notre lac si une telle réduction s'appliquait uniformément sur notre sous bassin.

Une réduction de son alimentation de 38 % comme indiqué dans l'étude phase 4,5 et 6 serait fatale à son maintien et annoncerait des retombées catastrophiques irréversibles pour notre commune et la disparition programmée de notre association, ce qui pour nous est inconcevable.

Conscients des enjeux liés à la répartition des eaux et aux efforts qui nous seront demandés, nous sollicitons une attention particulière à notre situation et nous souhaitons être associés à toute étude à venir qui impacterait notre bassin ou sous bassin.

Dans l'attente, étant inclus dans le périmètre du contrat de rivière, **Caramy-Issole**, nous suivrons l'évolution des zones de répartition des eaux avec une très grande vigilance.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à notre entière considération.

Joël BAUTRAIT, président de l' ASA DES CANAUX DE L'ISSOLE

René DI MASCIO vice président.